



Intervention liminaire – Plénière des 7 et 8 décembre 2022
Accueil de Madame Carole GRANDJEAN,
Ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnelle

Marie-Claude BRIET-CLEMONT

Seul le prononcé fait foi.

Discours d'ouverture – Plénière 7 décembre 2022

Mes chers collègues,

Cette session qui va clôturer l'année 2022 est pour notre assemblée, un moment particulièrement extraordinaire.

Extraordinaire, parce qu'elle se déroulera sur deux journées, avec une actualité intense, trois autosaisines sur des sujets d'importance régionale, mais également nationale, où nos préconisations s'adressent en premier lieu à notre partenaire premier, le Conseil régional, mais également à l'État et ses services déconcentrés en région ainsi que l'ensemble des collectivités de nos territoires, parce que se former, se déplacer, se soigner concerne les acteurs de tous les niveaux d'administration territoriale.

Extraordinaire, parce que nous célébrons, ce soir, le cinquantième anniversaire des Ceser, et qu'en cette période où nous appelons à un renouveau démocratique, il est important que la société civile organisée que nous représentons s'arrête pour regarder son évolution depuis la création des CESR, les comités économiques et sociaux en 1972, pour se projeter vers l'avenir. J'ai souhaité que ce moment solennel soit pour nous tous un moment festif, dans un lieu emblématique de la culture, un moment de réflexion, mais aussi un moment convivial pour nous retrouver. Nous accueillerons Monsieur Jean Rottner, président du Conseil régional et Madame Josiane Chevalier, préfète de la région Grand Est, ainsi que de nombreuses personnalités, qui, par leur présence témoignent de l'intérêt qu'elles nous portent, de la vitalité et du rayonnement de notre institution.

Extraordinaire enfin, parce que nous avons le plaisir et l'honneur d'accueillir en cette fin de matinée Madame Carole Grandjean, Ministre déléguée auprès du Ministre du Travail, en charge de l'Enseignement et de la Formation Professionnels, qui viendra conclure nos débats dans le cadre de la présentation de notre rapport et avis sur les compétences de l'école à l'entreprise.

À travers nos travaux de cette session, le CESER, par ses analyses et ses préconisations, plaide pour des politiques publiques porteuses d'émancipation individuelle et collective pour les citoyens du Grand Est, pour renforcer leur pouvoir de vivre et leur pouvoir d'agir : émancipation par les compétences acquises, émancipation par la capacité à se déplacer dans et hors du territoire, émancipation sociale par l'accès aux soins et aux droits.

Le CESER plaide aussi pour la mise en œuvre effective de l'équité territoriale que nous avons appelé de nos vœux depuis nos premières contributions au SRADDET : une équité territoriale entre les territoires ruraux et les territoires urbains, pour un égal accès à la formation, à toutes les formes de mobilité, à des soins de qualité, pour préserver ou restaurer la cohésion sociale indispensable au mieux vivre ensemble.

Dans chacun de nos travaux, le CESER réaffirme l'impérieuse nécessité que ses politiques publiques se construisent dans la coopération et la coordination, dans une démarche qui privilégie le dialogue permanent entre toutes les parties prenantes, dans la confiance et la responsabilité.

Je terminerai cette introduction par une citation de Georges Clemenceau :

« Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire... »

Je remercie, chacune et chacun d'entre vous pour le travail réalisé tout au long de cette année, pour élaborer et formaliser ce que nous voulons, pour le courage de dire, pour l'énergie de faire, dans l'objectif commun d'alimenter en permanence ce dialogue constructif et exigeant que nous souhaitons continuer avec nos partenaires.

Je vous souhaite deux journées riches en débats et en convivialité

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 7 décembre 2022

Accueil de Mme la Ministre

Madame la ministre,

Au nom des 180 membres de notre assemblée, je vous souhaite la bienvenue dans cet hémicycle. Nous sommes particulièrement honorés qu'un membre du gouvernement de Madame Elisabeth Borne vienne partager avec les membres de la société civile que nous représentons, un temps de débat sur le travail que nous menons autour de la question des compétences, de l'école à l'entreprise.

Votre présence ce matin revêt une symbolique toute particulière, illustrant les méthodes et l'esprit qui préside aux volontés de la première ministre, exprimée lors du congrès des régions de France : faire avancer le pays dans un esprit de dialogue et de responsabilité partagée, bâtir du consensus ; rénover la démocratie, agir collectivement.

Le CESER s'inscrit pleinement dans cette volonté d'une démocratie renouvelée, dans cet esprit de concertation et de responsabilité. Nous vous sommes infiniment reconnaissants d'incarner aujourd'hui, avec nous, l'indispensable dialogue entre le politique et les acteurs économiques, sociaux, environnementaux que nous représentons pour que se construise la refondation voulue par le président de la République.

Le CESER Grand Est a, en 2021, adopté un avis qui s'intitule « 100 propositions pour une refondation économique, sociale et environnementale du Grand Est », traduisant notre vision de cette refondation, qui repense les modèles de production et de consommation, qui réorganise le vivre ensemble, qui réinvente les gouvernances et les pratiques démocratiques.

Parmi nos 100 propositions, plusieurs s'inscrivent dans les différentes voies à explorer pour favoriser l'acquisition des compétences de nos concitoyens dans une double recherche de sécurisation des parcours des personnes, et d'adaptation de nos modèles économiques aux enjeux de transformation à l'œuvre.

Le travail réalisé par la commission formation tout au long de la vie, sous la présidence de Monsieur Stéphane Heit, s'inscrit dans ce chemin d'exploration, d'analyse et de propositions. Le CESER Grand Est souhaite ainsi contribuer à la place qui est la sienne, celle d'animateur du débat citoyen, au débat collectif...

Je passe la parole au président de la Commission Formation tout au long de la vie, Stéphane Heit pour un retour sur ce rapport et avis.

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 7 décembre 2022